

**Bénédicte Schoonbroodt**

*Responsable de la cellule recherche
dans le département économique
et juridique de HELMo*

b.schoonbroodt@helmo.be

Ensemble dans la même direction...

**Philippe Therer**

*Directeur du département
économique et juridique de HELMo*
p.therer@helmo.be

Le département
économique &
juridique
détermine ses axes
de recherche



Le département économique & juridique de HELMo se caractérise par une grande diversité de formations, qui vont de la coopération internationale au commerce extérieur en passant par les assurances et le droit. Comment faire de la recherche sans disperser les moyens ?



Une démarche collective

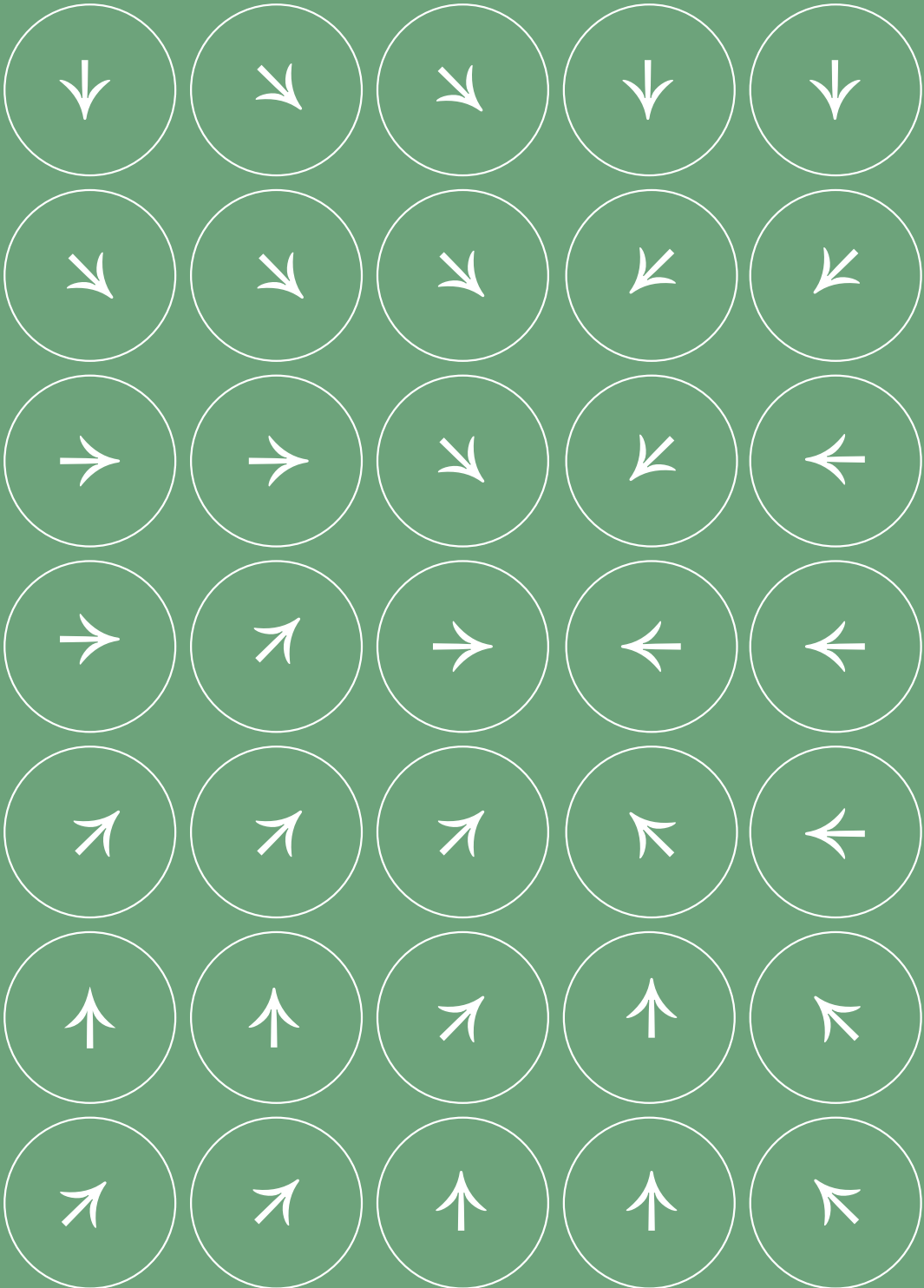
Pour Philippe Therer, Directeur du département économique & juridique de HELMo, c'est une évidence : « Il faut construire une stratégie de la recherche structurée autour d'axes forts que nous investissons collectivement ». Pas question non plus d'imposer les choses « d'en haut » : « Pour susciter l'adhésion et motiver les talents, rien de tel qu'une démarche "bottom up" ».

Certaines tendances se dégageaient déjà des projets de recherche en cours dans le département, de plus, une dynamique d'intelligence collective et de co-construction était déjà en cours sur le campus depuis le lancement du projet « Campus en transition »¹. C'est donc tout naturellement qu'une enquête a été menée auprès du personnel et deux axes prioritaires se sont immédiatement dégagés : la durabilité d'une part et la digitalisation d'autre part.



Durabilité et digitalisation

La question de la durabilité est au cœur des préoccupations du département économique & juridique. Tout d'abord parce qu'elle renvoie à la question qui se trouve à la base même de l'économie : « comment prendre soin de notre maison commune ? », ensuite parce qu'elle est sans doute la manière la plus lucide d'articuler développement et avenir.



La question de la digitalisation et la dématérialisation qu'elle implique laisse entrevoir des bouleversements considérables dans les structures économiques que nous connaissons. En se dématérialisant, tout un pan de l'économie devient indépendant des modèles classiques de production. En court-circuitant les intermédiaires entre le producteur et le consommateur, les nouveaux outils de communication modifient profondément les circuits de distribution. Enfin, le développement de l'intelligence artificielle est en passe de transformer considérablement un certain nombre de métiers traditionnels du champ économique comme le droit, la comptabilité ou les assurances. Par ailleurs, le développement exponentiel de l'e-learning en raison de la pandémie de COVID-19 a montré l'urgence d'une réflexion sur la digitalisation de l'enseignement.



Une recherche ouverte sur l'extérieur

La détermination de ces deux axes de recherche n'est pas sans impact sur la manière dont la recherche se construit dans le département économique & juridique.

Tout d'abord, les questions technologiques posées par le développement de la digitalisation par exemple nécessitent souvent le développement de programmes de recherche transversaux, mobilisant les compétences du département technique et du département économique par exemple. Plus largement encore, réfléchir à l'avenir des métiers à l'aune de l'intelligence artificielle demande souvent de construire des partenariats financiers et scientifiques avec de gros acteurs extérieurs, qu'ils soient publics ou privés. De même, s'interroger sur la durabilité, avec tantôt un regard d'économiste tantôt un œil de coopérant, implique un spectre d'investigation extrêmement large, qui va du local à l'international.

Deux axes de recherche donc, mais qui se décomposent en un foisonnement de projets qui vont de l'intelligence artificielle appliquée à la décision juridique en passant par l'apprentissage des langues assisté par ordinateur.